



LICENCIE BRUTALEMENT ET INJUSTEMENT A LA VEILLE DES CONGES

CA NE SE PASSE PAS AILLEURS QUE SUR LE SITE DE NEXTER Roanne

Voilà maintenant plusieurs semaines qu'une procédure disciplinaire est engagée à l'encontre d'un salarié de Faceo que vous côtoyez quotidiennement au sein de l'entreprise.

Chargé du soutien des points d'impressions, des travaux divers d'installations temporaires (salle de réunion, panneaux d'affichage, etc. ...) ce salarié, seul salaire d'une famille de deux enfants, dont le dernier est né le 10 juillet 2010, vient de se voir signifier son licenciement pur et simple.

Quel est donc le crime commis par ce salarié discret et réservé. Aucun...sauf peut-être de ne pas plaire à son responsable qui, pour des raisons obscures, semble s'acharner contre lui depuis maintenant plusieurs mois bien que rien, dans l'activité professionnelle de ce salarié, ne puisse lui être véritablement reproché.

Le moindre prétexte a donc été pris pour engager une procédure disciplinaire avec, comme finalité le licenciement du salarié. Une pause cigarette non autorisée (??), les panneaux électoraux des élections au Conseil d'Administration pas assez vite enlevés alors que l'intéressé était seul pour les manipuler, un oubli de clef,autant de prétextes futiles dont va se servir le responsable local de FACEO, M.Bonnet, pour convoquer Stéphane DUBREUIL à un entretien préalable au cours duquel, la direction de FACEO a bien été incapable d'apporter quelques éléments supplémentaires au dossier, ni au salarié ni au représentant du personnel de FACEO qui l'accompagnait. L'affaire aurait du en rester là, après que les deux parties se soient expliquées.

La CGT avait pris soin d'alerter la Direction de Nexter Roanne, considérant que cette façon de manager dans le périmètre du site n'était pas acceptable. Ni M.MARCON, ni l'enquête de satisfaction menée par Nexter, n'ont apporté d'éléments

susceptibles de laisser penser que la prestation délivrée par FACEO dans le domaine dont relevait Stéphane DUBREUIL, laissait à désirer.

Tout en refusant toute ingérence dans la gestion du personnel de FACEO, le Directeur d'établissement, M.MARCON s'était néanmoins engagé à discuter avec le responsable local de ce prestataire. On connaît aujourd'hui le résultat !

Que cache réellement cet acharnement ? Est-ce une façon déguisée de réduire les effectifs FACEO sur le site, pour baisser les coûts d'intervention ou est-ce purement et simplement une forme de Harcèlement contre ce salarié que son responsable n'hésitait pas à pister partout où il se rendait. N'a-t-il pas été jusqu'à interroger le personnel médical sur les raisons de sa présence dans les locaux de l'infirmerie avant que les infirmières, respectueuses du secret médical, se refusent à lui répondre?

Toujours est-il qu'aujourd'hui, à la veille des congés d'été, ce salarié se retrouve à la rue, licencié sous un prétexte fallacieux, et bien évidemment dans le plus grand désarroi...Stéphane DUBREUIL a reçu sa lettre de licenciement samedi 24 juillet, et s'est vu signifier l'interdiction d'entrée sur le centre dès le lundi 26 juillet, son responsable le conduisant jusqu'à son vestiaire pour récupérer ses affaires personnelles avant de le reconduire au portail.

La CGT ne peut laisser ce dossier en l'état. Mais qui peut rester insensible à une telle situation ?

Va-t-on laisser se développer ce genre d'attitude au sein même de nos établissements ? La Direction de Nexter, peut-elle accepter de tels agissements chez ses prestataires, alors que nous sommes en pleine négociation d'un accord sur les Risques Psycho Sociaux avec une démarche préventive contre tous types de harcèlement ?

La CGT conteste ce licenciement qu'elle considère abusif et demande à la Direction de Nexter d'intervenir auprès de son prestataire pour mettre un terme à de tels agissements sur nos sites.

Ne croyons pas que cela n'arrive qu'aux autres. Si nous ne disons rien devant un tel comportement au sein même de notre établissement nous nous exposons à la récurrence pour chacun d'entre nous. Rappelons-nous simplement la phrase de Martin Niemöller, pasteur allemand résistant antifasciste.

" Quand ils ont arrêté les communistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste; quand ils ont arrêté les socialistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas socialiste ; quand ils ont arrêté les juifs, je n'ai rien dit, je n'étais pas juif ; quand ils sont venus m'arrêter, il n'y avait plus personne pour protester "